

# CONSEIL MUNICIPAL

## du 14 DÉCEMBRE 2020

**ABSENTS :** M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO (pouvoir à Mme Pascale DELABRUYÈRE)  
M. Dominique BLONDEL  
M. Laurent CORBLIN  
Mme Laly BOUZALFANE

### LE CONSEIL MUNICIPAL :

- ❖ **APPROUVE**, à l'unanimité la séance à huis clos compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19. Le public ne peut être accueilli et la retransmission des débats ne peut être techniquement réalisée.
- ❖ **DÉCIDE DE MANDATER** le Maire pour lancer la procédure de mise en concurrence pour les travaux d'aménagement de la RD 26 (rue de Chigny et en partie rue de Mailly).
- ❖ **DEMANDE** l'octroi d'une subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) au taux maximum pour l'exercice 2021 concernant la rénovation de la ventilation du chauffage, l'installation d'une climatisation et la mise en conformité du système de sécurité incendie de la salle socio-culturelle.
- ❖ **VALIDE** le projet de relance économique via des bons d'achat offerts par la mairie aux foyers Ludéens à utiliser chez les commerçants suivants :
  - ✓ Le salon de coiffure H2O
  - ✓ La boulangerie Leleux de Ludes
  - ✓ Le Coquet Bar
  - ✓ Le Carrefour Contactafin de les soutenir suite aux dispositions mises en place par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de Covid-19.  
**PRÉCISE** que chaque foyer recevra quatre bons d'achat d'une valeur totale de 20 € utilisables jusqu'au 30 juin 2021 soit 5 € par commerce cité ci-dessus.

### Questions diverses :

- En outre des informations adressées aux Ludéens via les courriels, le panneau d'affichage, le site de la commune, le PanneauPocket sera mis en place début 2021. C'est une application mobile d'alertes et d'informations des communes qui est gratuite et illimitée pour les utilisateurs : les résidents permanents de la commune, les visiteurs occasionnels, les touristes...
- Le site de la commune est en cours de réactualisation. [www.ludes51.fr](http://www.ludes51.fr)
- Sur décision de l'Insee, le recensement de la population prévu en 2021 est reporté en 2022. Les conditions ne sont en effet pas réunies pour réussir une collecte de qualité dans ce contexte d'épidémie de Covid-19.
- La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) augmentera l'année prochaine, afin de faire face à de nouvelles dépenses liées notamment à l'enfouissement des déchets et la dévalorisation du recyclage du carton, du papier et du verre.
- Les travaux de génie civil pour le déploiement de la fibre optique débuteront en janvier 2021 hors agglomération sur la RD 26.
- Sur le terrain communal près du lotissement « Les Bas de Ludes », une haie champêtre va être plantée pour éviter tout accès aux caravanes. Près des tables de pique-nique, une plantation d'essences végétales permettra d'apporter de l'ombre.
- Une autre plantation pourrait être envisagée pour limiter le bruit lié au multisport suite à une plainte (à étudier avec les riverains).

- Proposition d'installation d'un bac à compost à l'entrée du cimetière (à étudier).
- Bilan d'une réunion scolaire et périscolaire du Pôle territorial Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims
- Un spectacle pour les enfants de la maternelle et des Petits Bouchons est prévu le 18 décembre.
- Prévoir des achats de décoration de Noël pour 2021.

LE MAIRE,  
B. SAINTOT